DÉCRYPTAGE · TRÉSORERIE

Le cash qui rapporte à nouveau : mode d'emploi des *monétaires*

Quinze ans de taux zéro avaient fait oublier qu'on pouvait être payé pour attendre. Depuis 2023, le fonds monétaire rémunère le cash au taux de la BCE, jour après jour, sans blocage ni plafond : l'outil de trésorerie que particuliers ET dirigeants de PME avaient perdu de vue. Ce dossier explique la mécanique €STR, les usages (réserve, cash en attente du dossier technique n°20, trésorerie d'entreprise), les limites, et les pièges des faux amis « boostés ».

SOMMAIRE

01 Le retour d'un outil oublié

02 C'est quoi, un fonds monétaire ?

03 Ça fonctionne comment ? L'€STR, la courbe au ras du sol

04 Le match du cash : livrets, comptes à terme, monétaires, fonds euros

05 Les usages du particulier : réserve, sas, poche tactique

06 Le cas du dirigeant : la trésorerie d'entreprise qui dort

07 Les limites et les faux amis : « monétaire boosté » et autres pièges

08 Fiscalité et logement de la poche cash

09 Ce que j'en fais, comme investisseur

10 Conclusion · Annexes : chiffres-clés, glossaire, sources

Rédigé par Stéphane Baron, sous la supervision de Bernard Prats-Desclaux. Dossier pédagogique, juillet 2026. Ceci n'est pas un conseil en investissement. Complète les dossier technique n°17, 16, 02, 20 et 26.

1 Le retour d'un outil oublié

THÈSE — ÊTRE PAYÉ POUR ATTENDRE EST REDEVENU POSSIBLE ; PRESQUE PERSONNE N'A MIS À JOUR

≈ 1,9-2 %	> 500 Md€	0 €	J+1
L'€STR, LE TAUX AU JOUR LE JOUR DE LA ZONE EURO	DORMENT SUR LES COMPTES COURANTS DES MÉNAGES À 0 %	PLAFOND, BLOCAGE, PÉNALITÉ : LA SOUPLESSE DU MONÉTAIRE	LA LIQUIDITÉ TYPE D'UN FONDS MONÉTAIRE

Une génération d'épargnants s'est construite entre 2009 et 2022 avec un dogme : « le cash ne rapporte rien ». C'était vrai, au point que la collection elle-même traite le cash en mal nécessaire (la réserve du dossier technique n°28, le sas du dossier technique n°20). Le retour des taux (dossier technique n°26 : BCE ~2,15 %, €STR ~1,9-2 %) a réécrit la règle sans prévenir personne : le cash correctement garé rapporte de nouveau ~2 % par an, sans risque de marché, sans blocage, sans plafond : et pourtant plus de 500 milliards d'euros de dépôts des ménages, et des dizaines de milliards de trésoreries de PME, continuent de dormir à 0 % sur des comptes courants, par pure inertie (le dossier technique n°19 appellerait ça le statu quo bias, et les banques appellent ça la marge nette d'intérêt). Ce dossier remet à jour le logiciel : l'outil s'appelle fonds monétaire, il est l'un des placements les plus anciens, les plus simples et les plus réglementés d'Europe, et il mérite dix minutes d'apprentissage pour des centaines d'euros par an de rémunération retrouvée par tranche de 10 000 € bien garée… euh, disons ~200 € : la précision est l'esprit maison.

2 C'est quoi, un fonds monétaire ?

VULGARISATION — LE PANIER DE DETTES À TRÈS COURT TERME

Un fonds monétaire est un OPCVM qui prête à TRÈS court terme (quelques jours à quelques mois) aux emprunteurs les plus sûrs du marché : États (les BTF du dossier technique n°27), banques et grandes entreprises (certificats de dépôt, billets de trésorerie). La duration du dossier technique n°02 y est quasi nulle (semaines) : le risque de taux est donc négligeable ; le risque de crédit, dilué sur des dizaines de signatures de premier rang à quelques semaines d'échéance, est minime ; la valeur de part progresse au fil de l'eau, jour après jour, au rythme des taux courts, sans les soubresauts d'aucun marché. Ce n'est ni un compte bancaire (pas de garantie des dépôts de 100 000 €, mais pas de risque de banque unique non plus : le fonds est un patrimoine séparé, conservé chez un dépositaire), ni un placement d'enrichissement (il suit le taux directeur, jamais plus) : c'est une consigne rémunérée, l'endroit où l'argent attend son affectation en étant payé au tarif officiel de l'attente. Sa réglementation européenne (MMF Regulation, durcie après 2008) encadre strictement maturités, qualité et liquidité : la catégorie standard n'a pas fait défaut à ses porteurs en zone euro dans les crises modernes, 2008 et 2020 comprises : peu de produits de cette collection peuvent en dire autant.

3 Ça fonctionne comment ? L'€STR

MÉCANIQUE — LE TAUX AU JOUR LE JOUR, MOINS LES FRAIS, POINT FINAL

Le rendement d'un monétaire euro standard se prédit à la décimale : c'est l'**€STR** (euro short-term rate : le taux auquel les banques se prêtent au jour le jour, publié chaque matin par la BCE, collé au taux de la facilité de dépôt) MOINS les frais de gestion du fonds (0,05 à 0,20 % pour les bons véhicules, ETF monétaires compris). €STR à ~1,9 % : votre monétaire sert ~1,7-1,85 %, capitalisés quotidiennement, et suivra chaque décision de la BCE (dossier technique n°26) à quelques jours près, à la hausse comme à la baisse : c'est le seul placement dont le rendement futur proche se lit dans le communiqué de la banque centrale. Deux conséquences pratiques : comparer des monétaires consiste à comparer des FRAIS (tout le reste est identique) ; et le monétaire n'est jamais « en retard » ni « en avance » sur le cycle, contrairement au fonds euros du dossier technique n°17 (qui lisse, avec des années de délai, via son stock obligataire : d'où des périodes où l'un bat l'autre et inversement : la section 4 arbitre).

4 Le match du cash

COMPARATIF — QUATRE GARAGES POUR LE MÊME ARGENT

	LIVRET A / LDDS	COMPTE À TERME	FONDS MONÉTAIRE	FONDS EUROS (DOSSIER TECHNIQUE N°17)
Rendement (mi-2026)	Taux administré (≈ 1,7-2 %)	≈ 2-2,5 % selon durée	≈ €STR − frais ≈ 1,7-1,9 %	2,6 % (2025), lissé
Fiscalité	**Exonéré**	Flat tax 31,4 %	Flat tax 31,4 % (CTO) ou enveloppe (dossier technique n°16)	Régime AV (dossier technique n°17)
Plafond	**≈ 23 k€ + 12 k€**	Aucun	Aucun	Aucun
Liquidité	Immédiate	**Bloqué (pénalités de sortie)**	J+1	Quelques jours (+ Sapin 2 : dossier technique n°17)
Suit les taux BCE ?	Avec retard politique	Figé à la souscription	**Oui, en continu**	Avec des années de retard
Garantie	État	Dépôts (100 k€/ banque)	Patrimoine séparé, pas de garantie	Assureur + FGAP 70 k€

Tableau 1 : l'ordre de remplissage du cash en découle : livrets d'abord (exonérés : imbattables jusqu'aux plafonds), puis monétaires pour l'au-delà liquide, comptes à terme pour les horizons datés fermes, fonds euros pour la poche longue et successorale. Le compte courant ne figure pas au tableau : ce n'est pas un garage, c'est la rue.

5 Les usages du particulier

PRATIQUE — TROIS POCHES, TROIS MISSIONS

- **La réserve de sécurité au-delà des livrets :** les 6-24 mois de train de vie du dossier technique n°28, pour les patrimoines où les plafonds Livret A/LDDS ne suffisent pas : le monétaire prend le relais sans plafond, à un cheveu du même rendement, en J+1.
- **Le sas d'investissement :** le cash en attente du dossier technique n°20 (DCA programmé, somme en cours de déploiement, produit de cession avant remploi) : chaque mois d'attente payé ~0,15 % au lieu de 0 : sur 200 000 € et six mois, 1 700 € de différence : le sas n'est plus une perte sèche.
- **La poche d'opportunité et d'amortissement :** la « poudre sèche » que le dossier technique n°28 recommande de tenir prête pour les rééquilibrages de tempête : la friction nulle du monétaire (pas de pénalité, pas de fenêtre) en fait le véhicule exact de cette mission : l'argent est payé d'attendre le jour où il servira.

6 Le cas du dirigeant : la trésorerie qui dort

PME — LE GISEMENT LE PLUS NÉGLIGÉ DU BILAN FRANÇAIS

Le lecteur dirigeant reconnaîtra son bilan : des centaines de milliers d'euros de trésorerie d'exploitation et de réserve de précaution sur le compte courant professionnel, à 0 %, par habitude et par prudence mal placée. Le calcul mérite d'être posé une fois : 500 000 € de trésorerie stable garés à ~2 % (monétaire via compte-titres société, ou comptes à terme échelonnés), c'est ~10 000 € par an de

produit financier : le résultat d'un petit contrat, gagné sans un coup de téléphone commercial (et fiscalisé à l'IS de droit commun, sans complexité). La mécanique de l'échelonnage (« laddering ») fait le reste : découper la trésorerie stable en tranches (monétaire J+1 pour le BFR, comptes à terme 3/6/12 mois pour le prévisible : la logique d'appariement du dossier technique n°02 appliquée à l'entreprise), tout en respectant la règle d'or du trésorier : la liquidité d'exploitation ne se négocie JAMAIS contre du rendement : on ne place que l'excédent démontré par le prévisionnel de trésorerie (celui du dossier 32-IEV, pour mémoire). Un rendez-vous annuel avec le banquier, mis en concurrence sur les taux servis, complète l'hygiène : la trésorerie des PME est le dernier endroit de France où l'on n'ose pas demander le prix.

7 Les limites et les faux amis

MISES EN GARDE — LE MOT « MONÉTAIRE » ATTIRE LES CONTREFAÇONS

- **La limite structurelle : le rendement RÉEL.** À €STR ~1,9 % sous inflation ~1,8 % (dossier technique n°26), le monétaire protège le pouvoir d'achat, à peine plus : c'est un garage, pas un moteur : y laisser dormir le patrimoine LONG, c'est rejouer la « fausse prudence » du dossier technique n°17 en version moderne : le cash a un coût d'opportunité que le dossier technique n°20 a chiffré (2 %/an d'espérance abandonnée face au lump sum).
- **Le risque de baisse des taux :** le monétaire suivra la BCE vers le bas comme il l'a suivie vers le haut : le rendement d'aujourd'hui n'est jamais acquis pour demain (le compte à terme fige, lui : c'est son seul avantage).
- **Les faux amis « boostés » :** tout produit qui promet « monétaire + 1-2 % » a nécessairement ajouté du risque quelque part : crédit plus long, obligations camouflées, dérivés (les « monétaires dynamiques » de 2007-2008, gavés de subprime, ont appris le vocabulaire à leurs dépens : certains ont perdu 10-20 %). La règle du dossier technique n°23 s'applique intégralement : au-dessus du taux sans risque, il n'y a pas de rendement sans risque, même avec « monétaire » sur l'étiquette. Vérifier la classification réglementaire (« monétaire court terme » / « monétaire standard ») : au-delà, ce n'est plus la catégorie.
- **Les frais qui mangent tout :** à 1,9 % de brut, 0,5 % de frais confisquent un quart du rendement : les monétaires chargés des réseaux existent : l'ETF monétaire à 0,10 % règle la question.

8 Fiscalité et logement

OÙ LE GARER — L'APPLICATION DIRECTE DU DOSSIER TECHNIQUE N°16

Le monétaire se loge partout, et le dossier technique n°16 ordonne : en CTO, ses gains subissent la flat tax (31,4 % : le 1,9 % devient 1,30 % net : acceptable pour un sas court) ; en ASSURANCE-VIE, les supports monétaires profitent du régime de l'enveloppe (utile pour la poche d'attente d'un contrat déjà mûr fiscalement, en concurrence avec le fonds euros : comparer les rendements NETS de frais de gestion du contrat, le fonds euros gagnant souvent d'une courte tête en 2025-2026 grâce à son stock et ses bonus) ; en PEA, des ETF monétaires « éligibles » synthétiques existent et servent de sas interne (garer le cash DANS le PEA entre deux investissements sans sortir de l'enveloppe : une astuce qui vaut de l'or les années de doute) ; et en société à l'IS, compte-titres classique (section 6). Une seule règle transversale : le cash de très court terme n'a pas vocation aux enveloppes longues : on ne mobilise pas un plafond PEA pour trois mois d'attente : la hiérarchie des enveloppes du dossier technique n°16 se respecte aussi par le bas.

9 Ce que j'en fais, comme investisseur

POSITION — TRANCHÉE, COMME D'HABITUDE

- **Zéro euro au-dessus du courant :** mon compte courant contient un mois de dépenses, pas un de plus : tout le reste est en poste payé (livrets pleins, puis monétaire). L'inertie à 0 % est le seul « placement » dont la perte est certaine.
- **Chaque poche de cash a une étiquette et un véhicule :** réserve (livrets + monétaire), sas du dossier technique n°20 (monétaire, automatisé avec le DCA), poudre sèche du dossier technique n°28 (monétaire), projets datés (comptes à terme ou fonds datés du dossier technique n°02). L'étiquette évite la double erreur : sur-placer la sécurité, sous-placer l'attente.
- **Côté entreprise, le prévisionnel décide :** l'excédent stable démontré travaille (monétaire + CAT échelonnés), le BFR ne travaille jamais. Et le taux servi par la banque se négocie chaque année, en concurrence : 10 000 € de produit financier valent bien un rendez-vous.
- **Je me souviens que le garage n'est pas la destination :** le monétaire optimise l'attente ; il ne remplace ni le moteur (dossier technique n°03) ni l'amortisseur (dossier technique n°17, 02) ni l'assurance (dossier technique n°05). Un patrimoine « prudemment » monétaire est un patrimoine qui a confondu la station-service avec le voyage.

10 Conclusion

Le fonds monétaire est le produit le moins glamour de cette collection et l'un des plus utiles : il rend au cash sa dignité de placement, au tarif officiel de la banque centrale, sans promesse ni piège, à condition de lire deux lignes (la classification réglementaire et les frais). Son retour clôt une anomalie de quinze ans et rouvre la boîte à outils complète de l'épargnant : chaque euro, du plus pressé au plus patient, a désormais un poste rémunéré. Reste à vaincre le seul obstacle réel, l'inertie : les 500 milliards endormis du pays ne réclament ni talent ni courage, juste un virement. Deux dossiers pour finir la vague : les small caps et leurs primes, puis stablecoins et tokenisation.

A Annexe · Chiffres-clés

DONNÉE	VALEUR	SOURCE
€STR (taux au jour le jour zone euro)	**≈ 1,9-2 %**	BCE / Banque de France, juillet 2026
Taux directeur BCE (refi)	**≈ 2,15 %, stable depuis mi-2025**	BCE (cf. dossier technique n°26)
Rendement net d'un bon monétaire	**€STR − 0,05 à 0,20 % de frais**	Documentation des fonds/ ETF
Dépôts à vue non rémunérés des ménages	**> 500 Md€**	Banque de France
Liquidité type	**J+1 (ETF : intrajournalier)**	Prospectus
Cadre réglementaire	**Règlement européen MMF (2017), catégories court terme/standard**	ESMA
Précédent des « monétaires dynamiques »	**Pertes de 10-20 % en 2007-2008 (produits hors catégorie)**	Historique AMF
Exemple d'enjeu PME	**500 k€ stables à ≈ 2 % ≈ 10 000 €/an**	Calcul de l'auteur

Fiscalité en vigueur au 1er janvier 2026 (LFSS 2026). Les taux du capital ont été relevés à cette date : vérifier leur actualité avant toute décision.

B Annexe · Glossaire

Fonds monétaire : OPCVM investi en dettes de très court terme d'émetteurs de premier rang ; suit les taux directeurs.

€STR : taux interbancaire au jour le jour de la zone euro, publié par la BCE ; la référence des monétaires.

Certificat de dépôt / billet de trésorerie : dettes courtes des banques / des entreprises : la matière première du fonds.

Compte à terme (CAT) : dépôt bancaire bloqué à taux fixé d'avance ; fige le rendement, sacrifie la liquidité.

Laddering : échelonnement de placements à terme sur plusieurs échéances pour concilier taux et disponibilité.

Patrimoine séparé : les actifs d'un fonds n'appartiennent pas à la société de gestion : pas de risque de banque unique.

Monétaire « dynamique »/« boosté » : produit dépassant la catégorie réglementaire pour gratter du rendement : à fuir (dossier technique n°23).

Poudre sèche : réserve tenue prête pour les opportunités de crise (dossier technique n°28).

C Annexe · Sources

BCE / Banque de France : €STR, taux directeurs (webstat) ; règlement européen MMF (2017/1131) et classifications ESMA.

Banque de France : dépôts des ménages ; historique AMF des monétaires dynamiques (2007-2008) ; documentation des ETF monétaires (frais).

L'Investisseur Stratège : dossier technique n°17 (fonds euros), dossier technique n°28 (réserve), dossier technique n°16 (enveloppes), dossier technique n°02 (appariement), dossier technique n°20 (sas DCA), dossier technique n°26 (taux) ; dossier 32-IEV (prévisionnel de trésorerie).

Avertissement. Document informatif et pédagogique ; ni conseil en investissement ni recommandation. © 2026 L'Investisseur Stratège · investisseur.strategie@norvalgroup.com